

BUREAU COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 6 JUIN 2023 À 18H00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents:

| 1 2 | AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS | BERETTI Renaud GUIGUE Thibaut | Pouvoir de Michel FRUGIER Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX |
|---|--|---|--|
| 3 4 5 6 7 8 9 10 11 | BRISON SAINT INNOCENT CHINDRIEUX DRUMETTAZ-CLARAFOND DRUMETTAZ-CLARAFOND ENTRELACS LA BIOLLE LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT LE BOURGET DU LAC LE BOURGET DU LAC | CROZE Jean-Claude BARBIER Marie-Claire BEAUX-SPEYSER Danièle JACQUIER Nicolas BRAISSAND Jean-François NOVELLI Julie MORIN Bruno MERCAT Nicolas SIMONIAN Edouard | Pouvoir de Nathalie FONTAINE |
| 12 | MOTZ | CLERC Daniel | Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO |
| 13 14 | MOUXY PUGNY-CHATENOD | FILIPPI Laurent CROUZEVIALLE Bruno | |
| 15 16 17 18 19 20 21 | RUFFIEUX SAINT OFFENGE SAINT OURS SAINT PIERRE DE CURTILLE TRESSERVE VIVIERS-DU-LAC VOGLANS | ROGNARD Olivier GELLOZ Bernard ALLARD Louis DILLENSCHNEIDER Gérard LOISEAU Jean-Claude AGUETTAZ Robert MERCIER Yves | Pouvoir de Jean-Marc DRIVET Pouvoir d'Antoine HUYNH |

18 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 mai 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 9 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 21 présents et 6 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N°: 4 Année: 2023

Exécutoire le : 1 6 JUIN 2023 Publiée le : 2 6 JUIN 2023

Notifiée le : 1 6 JUIN 2023 Visée le : 1 5 JUIN 2023

MARCHES PUBLICS

Marché n° 2023-009 : Berge de la Deysse (Grésy-sur-Aix) – Dévoiement d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable sur une berge de la Deysse et travaux de reprise de la berge - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet des travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées et du réseau d'alimentation en eau potable (passant actuellement sur des terrains privés) sur la berge de la Deysse, impliquant une reconstruction de ladite berge en caissons bois végétalisés afin d'assurer son maintien après la pose des réseaux.

Monsieur le Président rappelle également que le cabinet HYDRETUDES est Maitre d'œuvre sur cette opération.

Le montant estimatif des travaux était de 477 000 € HT (572 400 € TTC).

La date de remise des plis a été fixée au 18 avril 2023 à 12h00 au plus tard. Au total 2 offres ont été reçues.

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique), du résultat des négociations et du classement des offres définitives, la Commission des procédures adaptées du 30 mai 2023 propose de retenir l'offre variante du groupement d'entreprises FONTAINE TP / MAURO pour un montant total de 474 298.37 € HT, soit 569 158.04 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur les budgets 2023 Eau potable : 25-37 et Assainissement : 281AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Délégués en exercice : 31

Présents : 21

Présents et représentés : 27

Votants : 27

Pour: 27

Contre : 0Abstentions : 0

- Blancs: 0

Aix-les-Bains, le 6 juin 2023

Le Président Renaul BERETT

La secrétaire de séance, Julie NOVELLI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 4 : Marché n. 2023-009 : Berge de la Deysse (Grésy-sur-Aix) - Dévoiement d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable sur une berge de la Deysse et travaux de reprise de la berge - Attribution

Date de transmission de l'acte :

15/06/2023

Date de réception de l'accusé de

15/06/2023

réception :

Numéro de l'acte :

d4572 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

073-200068674-20230606-d4572-DE

Date de décision :

06/06/2023

Acte transmis par :

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA